



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°007/BIOPAMA/SE/COMIFAC/2023

Pour le recrutement d'un(e) consultant(e) chargé(e) de la réalisation d'une étude régionale sur la prise en compte des changements climatiques (CC) dans la gestion des Aires Protégées (AP) en Afrique centrale.

Financement : Programme BIOPAMA-CCR

I. Contexte et justification

La commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) est une organisation intergouvernementale née de la volonté des Chefs d'Etats d'Afrique centrale. Elle est composée de onze pays membre¹ et a pour mission l'orientation, l'harmonisation et le suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan de convergence, l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) organe technique de la COMIFAC dénombre plus de 206 Aires protégées qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations au travers les services écosystémiques (production d'oxygène, séquestration du carbone, etc.) et autres services (touristiques, culturels, etc.). Cependant, le phénomène de changement climatique impacte les APs en général y compris celle des pays de l'espace COMIFAC ce qui oblige, à prendre en compte ce phénomène de changement climatique dans la gestion de ces APs. C'est dans ce cadre que le projet BIOPAMA CCR recrute un Consultant chargé(e) de la réalisation d'une étude régionale sur la prise en compte des changements climatiques (CC) dans la gestion des Aires Protégées (AP) en Afrique centrale qui travaillera sous la supervision directe du Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC.

II. Objectifs

a) Objectif global

Ressortir les valeurs incontournables dont disposent les AP dans la contribution aux solutions de changements climatiques, en les incluant dans toutes les initiatives mondiales et locales développées autour desdits changements, au sein des pays d'Afrique centrale.

b) Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il est question de :

1. Déterminer les valeurs spécifiques ou exceptionnelles des AP pouvant être facilement affectées par les effets du changement climatique au cas où les AP ne sont pas prises dans les initiatives développées dans le cadre des CC ;

¹, Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe, et Tchad

2. Déterminer le niveau d'affectation des valeurs déterminées de l'AP (fragilité, résilience, dégradation...) et des communautés locales environnantes, par les CC et si rien n'est fait ;
3. Présenter le résultat comparatif de la prise en compte des AP sur les CC par rapport à la situation initiale en faisant une projection de 10 ans d'au moins trois (2) AP pilotes ;
4. Concevoir et proposer un plan d'atténuation des effets du CC vis-à-vis des AP et un plan de résilience des communautés riveraines de ces AP étudiées vis-à-vis de ces effets.

III. Méthodologie

Les candidats intéressés devront décrire dans la lettre de motivation la méthodologie démontrant qu'il possède les qualifications et l'expérience requises pour réaliser l'étude.

IV. Résultats attendus : Les résultats ci-après sont attendus :

1. Les valeurs spécifiques ou exceptionnelles des AP pouvant être facilement affectées par les effets du changement climatique au cas où les AP ne sont pas prises dans les initiatives développées dans le cadre des changements climatiques sont déterminées ;
2. Le niveau d'affectation des valeurs déterminées de l'AP (fragilité, résilience, dégradation, ...) et des communautés locales environnantes, par les CC, est connu;
3. Le résultat comparatif de la prise en compte des AP dans les initiatives axées sur les CC par rapport à la situation initiale en faisant une projection d'au moins de 10 ans incluant au moins trois (2) AP pilotes est présenté;
4. Le plan d'atténuation des effets du CC et des mesures de résilience des AP pilotes ci-dessus ainsi que des communautés riveraines à ces AP étudiées est élaboré et validé.

V. Livrables : Les livrables attendus dans le cadre de cette étude sont :

- **Livable 1** : Un compte rendu de la réunion de démarrage suite à la réunion de cadrage avec la COMIFAC, avec les éventuels ajustements convenus sur le plan d'action de l'étude, le calendrier de réalisation, la méthodologie appliquée, ou toute autres points (**5 jours après** la signature du contrat) ;
- **Livable 2** : Un rapport relatif à l'état des lieux de la documentation existante sur les CC et les AP (**15 jours** après la signature du contrat) ;
- **Livable 3** : Draft 0 du rapport. Ce rapport précisera la valeur ajoutée de ce rapport par rapport aux analyses déjà existantes en matière des CC dans la gestion des AP en Afrique centrale. (**80 jours après** la signature du contrat) ;
- **Livable 4** : Le rapport d'un atelier de restitution et de validation des résultats 1 avec des principales parties prenantes du projet au Cameroun. L'atelier vise à présenter et à discuter les conclusions de l'évaluation pour permettre une évaluation approfondie des résultats avant la production du rapport final. (**100 jours** après la signature du contrat) ;
- **Livable 5** : Version finale du rapport incluant des commentaires de l'atelier de restitutions. (**10 jours après** l'atelier de restitution).

VI. Supervision : Le consultant travaillera sous la supervision directe du Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique de la COMIFAC.

VII. Qualifications Education, formation et expérience professionnelle

- Avoir au moins une maîtrise ou un master en Agronomiques, Forestières, Environnement ou Géographie ;
- Avoir une expérience minimale de 5 ans dans le domaine des changements climatiques, de gestion des AP, de gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale ;
- Connaissances additionnelles en système d'information géographique et la télédétection ;
- Connaissance des enjeux liés à la restauration des écosystèmes dégradés, etc.

VIII. Dépôt des Candidatures

Les candidats qualifiés et intéressés (hommes ou femmes) doivent envoyer leurs dossiers de candidature (CV, lettre de motivation adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans les domaines semblables, et une photocopie du diplôme le plus élevé) par courriel à : recrutement@comifac.org avec copie à comifac@comifac.org au plus tard le 31 janvier 2024 avec pour objet : **Avis de recrutement N°007/BIOPAMA/SE/COMIFAC/2023, d'un(e) consultant(e) chargé(e) de la réalisation d'une étude régionale sur la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des AP en Afrique centrale.**

NB : Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

IX. Avis spécial

Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler, ainsi que les candidats ressortissants des États membres tels que : Angola, Burundi, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Principe qui ne sont pas représentés au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Yaoundé le 09 Janvier 2024

Le Secrétaire Exécutif

Dr Hervé Martial MAÏDOU